

## Résumé des perspectives économiques

Les mesures de stimulation des dépenses ont prévenu avec succès une récession plus grave, mais désormais, les réductions des dépenses publiques combinées à l'augmentation des coûts du pétrole ralentissent la relance économique.

La flambée des prix du pétrole a contribué à accélérer l'expansion de l'économie canadienne au début de l'année, mais elle en freinera la croissance dans les années à venir, car elle touche la demande des consommateurs et nos exportations.

L'augmentation des prix de l'énergie et celles des taxes provinciales entraîne une hausse du taux d'inflation national à près de 3 %. Dans les prochaines années, les suppressions d'emplois dans le secteur public, et les contraintes salariales entraveront l'emploi et la croissance économique.

Les prévisions économiques privées sont les suivantes :

- L'activité économique (PIB) devrait augmenter en moyenne de 3 % en 2011 et de 2,7 % en 2012.
- Le taux de chômage devrait atteindre une moyenne de 7,6 % cette année et de 7,3 % en 2012.
- L'inflation des prix à la consommation devrait augmenter en moyenne de 2,8 % en 2011 et de 2,1 % en 2012.

## **Prévoir du retard : un chemin cahoteux vers la relance**

Après un début fulgurant, l'économie du Canada empruntera un chemin plus lent et plus cahoteux vers la relance. La lourde dette à la consommation, la faible croissance des salaires, les hauts taux d'intérêt et les réductions des dépenses publiques freinent la croissance. Les entreprises ont augmenté leurs investissements, mais elles ne continueront pas dans la même lancée avant que la croissance de l'emploi et des salaires ne soit plus forte.

## **Il n'existe pas de « prime salariale du secteur public », seulement un moins grand écart entre les salaires**

Des groupes de pression des milieux d'affaires ont fait circuler beaucoup de fausses informations sur les primes salariales du secteur public. La différence est qu'il y a un moins d'inégalités salariales dans le secteur public, notamment un moins grand écart salarial entre les hommes et les femmes. La rémunération moyenne d'un homme œuvrant dans le secteur public est moins grande que celle d'un homme travaillant dans le secteur privé. On ne devrait pas mettre l'accent sur la correspondance des salaires du secteur privé avec ceux du secteur public, mais plutôt sur la réduction des inégalités grandissantes, particulièrement dans le secteur privé.

## **Réduction des effectifs dans le secteur public : un écueil à la croissance de l'emploi**

Les récents chiffres montrent que la réduction des effectifs diminue le nombre d'emplois total dans le secteur public, plus particulièrement dans le secteur de l'éducation. On prévoit encore plus de suppression d'emplois, ce qui pourrait mener à la première baisse annuelle totale de l'emploi dans le secteur public depuis 1997. Malgré une décennie marquée par une forte croissance de l'emploi, l'emploi dans le secteur public représente toujours une part plus faible de l'emploi total que celle des autres années jusqu'en 1995.

## **La flambée des prix du pétrole fait grimper les profits, mais le moral n'y est pas ailleurs**

Encore une fois, les prix élevés du pétrole ont fait rapidement monter le coût de la vie. Cette flambée est une aubaine pour l'industrie du pétrole qui fait des profits, mais elle est cause de tracas pour d'autres. Les effets de la montée des prix du pétrole sont plus inquiétants pour les familles à faible et à moyen revenu et pour les exportateurs du secteur manufacturier. Des investissements plus judicieux financés par des impôts plus élevés imposés à l'industrie du pétrole pourraient réduire les perturbations causées par la spirale des prix du pétrole.

## **Le secteur public freine les augmentations salariales**

Les augmentations salariales moyennes des règlements négociés au cours du dernier trimestre ne sont que de 1,3 %, ce qui représente le taux le plus bas depuis 2004 et se situe bien en deçà de l'inflation. La saison des négociations s'annonce corsée.



# LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

pour LES NÉGOCIATIONS

## Prévoir du retard : un chemin cahoteux vers la relance

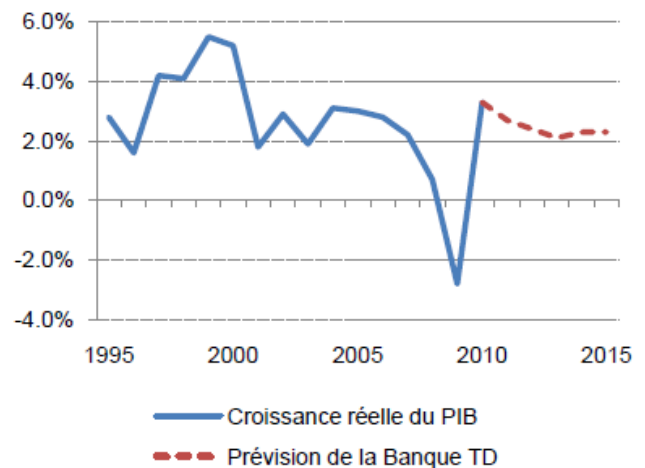
Grâce aux mesures de stimulation et à la montée du prix des produits de base, le Canada s'est relevé de la récession avec certains points forts : une croissance économique de 4 % pour le premier trimestre, 270 000 emplois créés au cours de la dernière année et une baisse du taux de chômage à 7,4 %. Mais le chemin qui s'ouvre devant nous est plus cahoteux et plus lent, comme certaines des routes construites dans le cadre de projet d'infrastructure.

Selon les moyennes enregistrées dans le secteur privé, les projections annoncées dans le budget fédéral prévoient que l'activité économique du Canada connaîtra une hausse de 2,9 % cette année, puis qu'elle ralentira graduellement pour atteindre 2,5 % d'ici 2014.

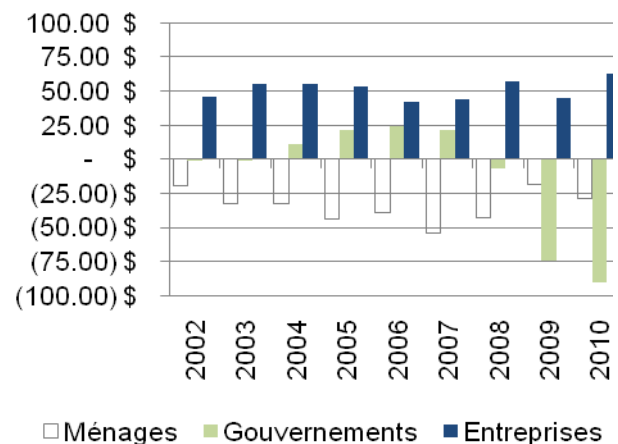
La Banque du Canada et le directeur parlementaire du budget indépendant du Canada sont encore moins enthousiastes : dans les années à venir, ils s'attendent à ce que l'économie ralentisse à tout juste 2 %. Pour mettre cela en contexte, la croissance économique moyenne du Canada était d'environ 4,6 % dans les années 1960 et 1970, de 4 % après la crise économique des années 1980 et de 3,2 % après celle des années 1990.

On observe généralement un plus grand effet rebond à la fin des récessions, mais cette fois, les deux facteurs qui font avancer l'économie du Canada – l'investissement dans le secteur public visant à stimuler l'économie et les dépenses de consommation – sont prêts à ralentir. La dette élevée des ménages additionnée à la lente croissance des salaires et de l'emploi paralysent déjà les dépenses de consommation.

Croissance économique canadienne  
réelle et prévue, de 1995 à 2015



Surplus et déficit par secteur  
(en milliards)



Lorsque les taux d'intérêt sont à la hausse, on peut s'attendre à une réduction des dépenses. Les plans de réduction des dépenses publiques et les mesures d'austérité représentent également un boulet pour la croissance économique. Le bond du prix du pétrole a propulsé les exportations canadiennes, mais on ne peut s'attendre à plus de stimulation, étant donné la force du dollar canadien et la stagnation des économies américaine et européenne. Ailleurs, les prix du pétrole toujours plus élevés laissent de moins en moins d'espoir pour la relance.

Le gouvernement fédéral parie presque tout sur le secteur privé, misant sur lui pour stimuler la croissance économique. Les entreprises sont assises sur des montagnes d'argent, et avec de plus importantes réductions d'impôt, ces montagnes ne feront que grossir. Mais les entreprises ne voient aucun intérêt à investir vraiment dans l'économie et à créer des emplois à moins d'obtenir quelque chose en retour – ce qui ne viendra pas avant que la croissance de l'emploi et des salaires soit plus forte. Les entreprises ont accumulé une moyenne de 50 milliards d'excédent chaque année après les investissements, alors que les ménages se sont enfoncés toujours plus creux dans la dette (voir ci-dessus).

Les gouvernements doivent redresser l'économie et remédier aux inégalités de plus en plus importantes quant au niveau d'endettement. Il est possible de le faire en augmentant l'impôt des entreprises et en investissant dans le secteur public dans le but de créer des emplois et de faire rouler l'économie : investir dans l'apprentissage des jeunes enfants et l'éducation, les services communautaires, le rendement énergétique et l'énergie renouvelable, et, bien sûr, dans un réseau de transport en commun rapide.

## Prévisions économiques canadiennes et provinciales

<b>Perspectives économiques canadiennes – Moyennes des prévisions du secteur privé</b>				
Taux de croissance annuels (si non indiqué)	2009	2010	2011	2012
		<i>Réel</i>	<i>Prévu</i>	
<b>Croissance de l'économie</b>				
PIB réel	-2,8 %	3,2 %	3,0 %	2,7 %
– Dépenses de consommation	0,4 %	3,3 %	2,6 %	2,4 %
– Investissement des entreprises	-20,8 %	7,3 %	12,1 %	7,8 %
– Dépenses gouvernementales	4,3 %	4,7 %	1,4 %	-0,3 %
<b>Marché du travail</b>				
Croissance de l'emploi	-1,6 %	1,4 %	1,7 %	1,4 %
Taux de chômage	8,3 %	8,0 %	7,6 %	7,3 %
Croissance de la productivité	0,9 %	1,1 %	1,2 %	1,2 %
Inflation – Indice des prix à la consommation	0,3 %	1,8 %	2,8 %	2,1 %
Profits des sociétés	-33,1 %	21,2 %	14,1 %	8,2 %
Revenu personnel réel disponible	0,8 %	3,6 %	2,4 %	2,5 %
Taux d'épargnes personnelles	4,6 %	4,8 %	4,2 %	3,9 %
Mise en chantier (en milliers)	149	191	174	178
<b>Taux d'intérêt et de change</b>				
Court terme, 3 mois, bons du trésor	0,33 %	0,56 %	1,33 %	2,44 %
Long terme, 10 ans, bons	3,23 %	3,24 %	3,48 %	3,99 %
Taux de change du dollar canadien en dollars américains	96,0 \$	97,1 \$	103,9 \$	103,2 \$
<i>Les moyennes sont fondées sur les plus récentes prévisions des sept différents prévisionnistes canadiens en date du 10 juin 2011.</i>				

<b>Perspectives économiques provinciales</b>								
<i>Taux de croissance annuel, en % (sauf indication)</i>								
	<u>PIB réel</u>		<u>Emploi</u>		<u>Taux de chômage</u>		<u>Inflation</u>	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Canada	3,0	2,7	1,7	1,5	7,6	7,3	2,8	2,1
Terre-Neuve-et-Labrador	4,1	2,0	3,4	1,3	12,9	12,3	2,2	2,0
Île-du-Prince-Édouard	2,3	2,0	0,8	1,1	11,2	10,9	1,6	1,9
Nouvelle-Écosse	1,8	2,0	0,7	1,1	9,1	8,8	3,0	1,9
Nouveau-Brunswick	1,9	2,2	0,1	1,0	9,4	9,0	2,1	1,9
Québec	2,4	2,4	1,5	1,2	7,7	7,5	2,9	2,3
Ontario	2,9	2,6	1,9	1,5	8,1	7,8	3,1	2,0
Manitoba	3,0	2,7	1,4	1,2	5,0	5,0	2,3	2,0
Saskatchewan	4,0	3,5	1,4	1,7	4,9	4,8	2,4	2,4
Alberta	4,1	3,4	2,8	2,0	5,7	5,3	1,8	2,1
Colombie-Britannique	2,8	2,9	1,2	1,8	7,6	6,9	2,2	1,9
Fondées sur les prévisions moyennes des prévisionnistes de cinq différentes banques en date du 10 juin 2011.								
Les moyennes nationales sont différentes de celles signalées dans le tableau sur les perspectives canadiennes parce qu'elles sont calculées en fonction d'un plus petit groupe.								

## Il n'existe pas de « prime salariale du secteur public », seulement un moins grand écart entre les salaires

Beaucoup de commentaires – et de faux renseignements – ont circulé dans les médias à propos de la « prime salariale du secteur public ».

C'est en grande partie à cause du rapport *Droit de regard sur les salaires du secteur public et du secteur privé* produit par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) qu'on semble croire que les employés du secteur public touchent des salaires beaucoup plus élevés que leurs homologues du secteur privé.

La FCEI et d'autres groupes se sont servis de ce prétendu fait pour soutenir la sous-traitance et la privatisation des services publics, en demandant que les salaires du secteur public correspondent aux salaires locaux en vigueur du secteur privé, qu'on resserre les contraintes sur les salaires du secteur public et qu'on retire aux travailleurs du secteur public le droit de grève. Catherine Swift, présidente de longue date de la FCEI, a même affirmé que les salaires du secteur public et les pensions pourraient être responsables d'une crise comme celle vécue en Grèce et qu'il serait mieux que les syndicats publics soient complètement éliminés.

Outre ce discours enflammé et cette position extrémiste, peut-on affirmer que les travailleurs du secteur public sont grassement payés? Il s'avère que ce n'est pas vraiment le cas.

Dès le départ, le rapport *Droit de regard sur les salaires du secteur public et du secteur privé* de la FCEI avait l'air suspect et a été grandement critiqué ailleurs. Notamment, les données ont été manipulées de différentes façons, ce qui a apparemment biaisé les résultats. De plus, le rapport ne mentionnait aucun niveau *réel* de rémunération pour des emplois ou des postes précis – seulement des moyennes générales – et affirmait ensuite que ces résultats s'appliquent à tous les travailleurs de ces domaines.

Avec l'intention d'approfondir l'enquête, le Syndicat canadien de la fonction publique a engagé un expert pour refaire l'analyse de la FCEI, en utilisant les mêmes données de recensement qu'elle avait utilisées et en comparant les salaires par type de postes comme elle l'avait fait, mais sans effectuer certaines des manipulations de données qui ont biaisé les résultats.

Les résultats sont éloquentes. Ils démontrent que les salaires moyens des travailleurs du secteur public sont un peu plus élevés en général, **mais c'est seulement parce que l'écart salarial entre les hommes et les femmes est moins grand** dans le secteur public que dans le secteur privé.

En moyenne, *les hommes œuvrant dans le secteur public touchent un salaire légèrement moins élevé (-0,8 %) que leurs homologues du secteur privé. Les femmes œuvrant dans le secteur public reçoivent une rémunération supérieure (+4,4 %) à celle de leurs homologues du secteur privé, ce qui explique la moyenne générale de la « prime salariale » de 1,9 % des travailleurs du secteur public.*

<b>Salaires annuels moyens des travailleurs à temps plein et à l'année, dont les fonctions sont comparables</b>			
	<b>Public</b>	<b>Privé</b>	<b>Différence</b>
Hommes	61,817 \$	62,284 \$	-0,7 %
Femmes	46,421 \$	44,389 \$	4,6 %
Total	52,780 \$	51,780 \$	1,9 %
Source : Analyse de Livingwork effectuée avec les données du recensement de Statistique Canada.			

Un écart entre les salaires sépare toujours les femmes et leurs homologues masculins dans le secteur public, mais il est 5 % moins grand que celui de 29 % qui sépare les femmes des hommes dans le secteur privé.

Il existe aussi de plus grandes différences entre les salaires pour ce qui est de tous les autres types de travailleurs dans le secteur privé que dans le secteur public, qu'elles soient causées par l'âge, la région ou le pays.

Les travailleurs âgés du secteur public, ceux qui occupent des postes mieux rémunérés et ceux qui travaillent dans des régions qui connaissent un boom économique touchent tous, en moyenne, un moins bon salaire que leurs homologues du secteur privé.

Il faut s'y attendre. L'écart salarial entre les femmes est moins grand dans le secteur public parce que les lois sur l'équité salariale s'appliquent à ce dernier et rarement au secteur privé, que les employeurs du secteur public ont tendance à adopter de meilleures pratiques et que la présence plus forte des syndicats réduit les inégalités salariales.

Des facteurs semblables réduisent les inégalités salariales en plus d'autres aspects. Les grilles de rémunération établies garantissent que les travailleurs dont les fonctions sont semblables reçoivent une rémunération semblable, peu importe leur âge. Les normes nationales en matière de rémunération pour le gouvernement fédéral font en sorte que la différence entre les niveaux de rémunération d'une province et d'une région à l'autre est moins grande pour les travailleurs du secteur public que pour ceux du secteur privé.

Comme le démontre le graphique de la page suivante, les salaires moyens sont généralement plus élevés dans le secteur privé pour ce qui est des groupes professionnels les mieux rémunérés, alors que pour les groupes professionnels généralement moins rémunérés, le secteur public offre de meilleurs salaires. C'est dans le groupe professionnel de la vente et des services que l'on observe la plus grande prime salariale du secteur public, mais ce groupe comprend les policiers et les pompiers, responsables en grande partie de la rémunération moyenne plus élevée du secteur public.

Ces résultats soulèvent une question importante : qu'est-ce qui devrait établir les normes en matière de rémunération dans le secteur public – et ailleurs?

Les groupes d'entreprises, comme la FCEI, croient évidemment que les échelles salariales du secteur privé devraient toujours établir les normes pour tous les travailleurs. En fait, bien que la FCEI affirme que tous les travailleurs du secteur public devraient recevoir une rémunération moins élevée, elle suggère que celle des cadres supérieurs de la fonction publique devrait être plus généreuse.

Elle a aussi attaqué les lois sur l'équité salariale, le salaire minimum, le salaire minimum vital, les régimes de pension de l'État améliorés, et elle a déclaré qu'il serait « idéal » que les syndicats disparaissent.

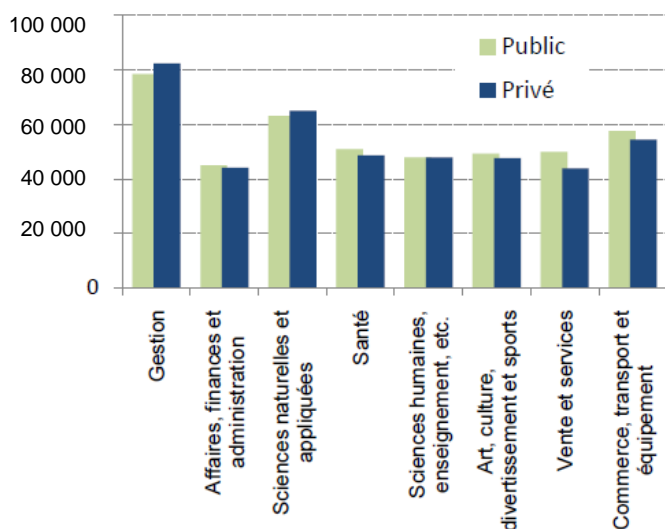
Dans certaines régions, la majorité des travailleurs du secteur public reçoivent une rémunération plus élevée que ceux du secteur privé, tout comme dans d'autres régions connaissant une rapide croissance économique, les travailleurs du secteur public reçoivent une rémunération moins élevée que leurs homologues du secteur privé. On ne devrait pas s'excuser pour cela. Le Canada est un pays, pas seulement un amalgame d'individus, d'entreprises et de marchés privés. La notion fondamentale de la citoyenneté est l'égalité. C'est ainsi que sont conçus notre système de gouvernance démocratique, nos institutions légales et nos services publics.

On ne devrait pas s'attendre à ce que les fonctionnaires acceptent des réductions de salaire en réponse aux conditions des fonctionnaires qui remplissent les mêmes fonctions dans d'autres régions où l'économie locale bat de l'aile. Cela aggraverait les disparités économiques et les cycles d'expansion et de ralentissement, et il deviendrait beaucoup plus difficile d'envoyer des fonctionnaires qualifiés dans ces régions.

Les mauvais renseignements véhiculés par les entreprises et des politiciens ont pour but de générer du ressentiment à l'égard des travailleurs du secteur public, mais leur but ultime est de réduire la rémunération de leurs travailleurs en éliminant l'effet égalisateur des salaires du secteur public sur le secteur privé.

Ce sont les hauts placés qui profiteraient vraiment du fait que les salaires du secteur public rivalisent avec ceux du secteur privé; les salariés à revenu élevé et les propriétaires d'entreprises qui pourraient faire plus de profits sans les effets égalisateurs de la rémunération du secteur public sur celle de leurs employés. Les salariés à faible revenu seraient payés moins cher, et on observerait de plus grandes inégalités salariales encore entre les hommes et les femmes, selon l'âge et la région – pour tous les travailleurs, et non seulement pour ceux du secteur public. Ce sont les femmes, qui représentent 62 % des effectifs du secteur public, et les autres salariés à faible revenu qui y perdraient le plus.

### Salaire annuel moyen selon les grands groupes professionnels, pour les travailleurs à temps plein et à l'année des secteurs public et privé



Ce sont ces politiques d'inégalité qui ont causé l'actuel chaos économique : aucune croissance des salaires réels depuis les trois dernières années pour la majorité des travailleurs, creusant les inégalités causées par les gains qui reviennent tous aux hauts placés; des profits records enregistrés par les entreprises, mais très peu d'investissements dans l'économie et une stagnation de la productivité; et une économie de plus en plus instable dans laquelle le public paie le prix des expansions et des ralentissements générés par le secteur privé.

De bonnes raisons justifient le fait que les échelles salariales du secteur public sont plus équitables que celles du secteur privé. Elles *doivent* représenter des valeurs publiques et des normes sociales plus vastes que simplement ce que les employeurs et les marchés privés désirent payer.

On ne devrait pas canaliser les efforts pour rendre les salaires du secteur public semblables à ceux du secteur privé, mais plutôt pour réduire les inégalités salariales grandissantes pour tous, et particulièrement pour les travailleurs du secteur privé. Il faut joindre des salaires plus équitables à un élargissement des régimes de pension de l'État, à des avantages et des services offerts à tous, comme un Régime de pensions du Canada (RPC) ou un Régime de rentes du Québec (RRQ) plus étendu, un programme d'assurance-médicaments, des services complémentaires de santé et des programmes d'apprentissage pour les jeunes enfants.



## Réduction des effectifs dans le secteur public : un écueil à la croissance de l'emploi

Après une décennie de retombées positives, il est probable que l'emploi dans le secteur public diminue cette année.

Les chiffres en matière de main-d'œuvre montrent que le secteur public a perdu 44 000 emplois en mai, bien que ce mois aurait dû enregistrer un sursaut temporaire d'embauche en raison du recensement et des élections fédérales. Cette diminution représente une perte de 1,2 % de l'emploi total du secteur public et une perte nette de 15 000 emplois depuis le début de l'année.

Les données mensuelles en matière de main-d'œuvre présentent des fluctuations, mais comme les gouvernements fédéral et provinciaux imposent des contrôles rigoureux des dépenses, la tendance à plus long terme pour l'emploi dans le secteur public risque de décliner. On s'attend à ce que les dépenses publiques totales augmentent de seulement 1,4 % cette année, pour ensuite diminuer modérément dans l'année suivante (voir la page 3). Avec l'inflation et la hausse des coûts passant de 2 à 3 %, on parle ici d'une baisse en dollars réels. Une bonne partie de cette chute peut être associée à l'élimination progressive des dépenses consacrées aux mesures de stimulation et à la diminution des transferts, mais on présume également qu'il y aura d'autres suppressions d'emplois dans la fonction publique, et ce, dans plusieurs domaines.

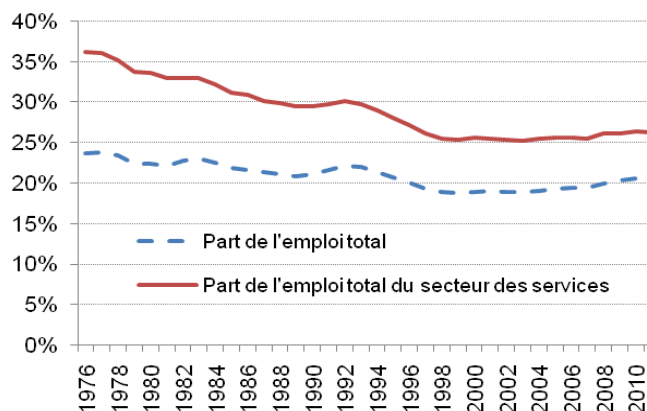
Bien qu'elles soient plus précises mais moins récentes, les données sur les salaires de Statistique Canada montrent également que l'emploi dans le secteur public a largement stagné au cours des trois premiers mois de l'année en cours. On a constaté peu de changements dans les domaines les plus importants du secteur public, à l'exception des universités et des collèges, où l'on a enregistré une perte de 5 000 emplois de décembre à mars, et ce, en Ontario seulement.

Les déclarations politiques et les énoncés de politiques des gouvernements fédéral et provinciaux au sujet de l'importance capitale des études supérieures n'ont pas encore contribué à empêcher la réduction des effectifs sur les campus. À cela s'ajoutent les taux élevés de chômage chez les jeunes, puisque le plus souvent, ce sont les emplois destinés aux jeunes qui sont supprimés en premier.

On prévoit davantage de réductions d'effectifs dans d'autres domaines de la fonction publique. Les ministères fédéraux prévoient éliminer 6 000 emplois à temps plein au cours des deux prochaines années, en réponse à seulement un tiers du gel du budget de fonctionnement prévu par le budget de 2010. La réduction des effectifs de 5 % annoncée dans le budget de cette année pourrait se traduire par la suppression de 40 000 autres emplois à la fonction publique fédérale, soit plus de 10 % de la masse salariale. On peut s'attendre à des réductions d'effectifs au sein des gouvernements provinciaux et des administrations locales en raison de l'attrition, des réductions directes et de la sous-traitance, mais heureusement, pas de la même envergure dans bon nombre de domaines.

Sur une base annuelle, l'emploi dans le secteur public n'a pas diminué depuis 1997. Ce secteur a enregistré une forte croissance au cours de la dernière décennie, mais cela ne représente qu'une partie de la récupération à la suite des réductions sévères des effectifs qui ont eu lieu au milieu des années 1990. Bien que l'emploi dans le secteur public ait augmenté à un rythme plus élevé que dans le secteur privé chaque année depuis 2004, il représente toujours une part plus faible de l'emploi total que celle des autres années jusqu'en 1995. Il s'agit également d'une part beaucoup plus faible du total des emplois dans le secteur des services.

### Part de l'emploi du secteur public de 1976 à 2011



Source: Enquête sur la population active de Statistique Canada

Les prévisionnistes prévoient que la croissance de l'emploi de 1,7 % de cette année tombe à 1,4 % en 2012, en partie en raison de la suppression d'emplois dans le secteur public. On s'attend à ce que le taux de chômage chute de façon plus graduelle et passe de son taux actuel de 7,4 % à une moyenne de 7,3 % l'an prochain (voir les tableaux de perspectives économiques, à la page 3).

Avec la réduction des effectifs dans le secteur public, l'effectif total a haussé de 22 000 employés en mai, une hausse concentrée en majeure partie dans le commerce de détail et de gros et le travail autonome. Bien entendu, ces types de gains d'emplois sont mieux que rien, mais ils ne mèneront pas vers d'importantes diminutions du taux de chômage, puisque la population active augmente de 250 000 personnes chaque année. Avec la baisse des dépenses des ménages, l'augmentation des effectifs dans le secteur du commerce de détail et de gros devrait également être freinée.

## La flambée des prix du pétrole fait grimper les profits, mais le moral n'y est pas ailleurs

Les Canadiens constatent la flambée des prix du pétrole et de l'énergie tous les jours. Les prix des autres produits et des services semblent suivre la tendance. Selon le rapport sur l'inflation de Statistique Canada, l'indice des prix à la consommation (IPC) a grimpé de 3,3 % au cours des 12 derniers mois.

Si l'on exclut l'énergie, l'inflation a augmenté de 2 % depuis le mois d'avril, ce qui est inférieur au taux global. Les prix de l'énergie ont augmenté de 17 % en avril, après avoir graduellement monté de 13 % en mars. Au Canada, les prix de l'essence ont augmenté en moyenne de 26 % et sont seulement à 5 % sous le record enregistré en juillet 2008.

L'envolée des prix du pétrole a certainement contribué à gonfler les profits de l'industrie du pétrole, qui se sont élevés de 17 % au cours du premier trimestre seulement. Elle a aussi contribué à la hausse des exportations du Canada, particulièrement les exportations d'énergie qui ont augmenté de 9 % malgré la plus grande force du dollar.

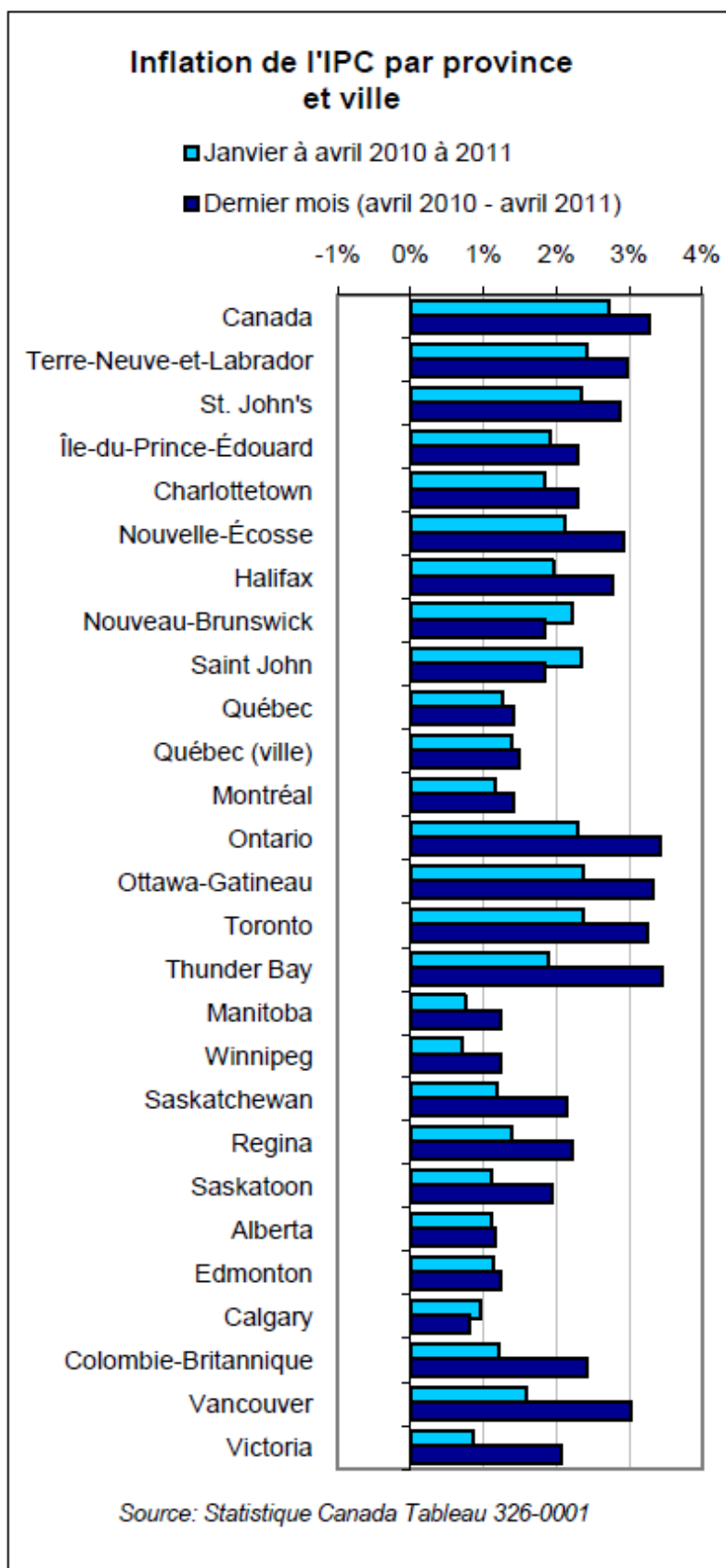
Par contre, ailleurs, les prix élevés du pétrole sont à l'origine de bien des maux. Les conséquences de la flambée des prix du pétrole se font plus ressentir dans les ménages à faible ou à moyen revenu parce qu'une grande partie de leur budget est consacré à l'essence et aux autres produits dont le prix augmente au même rythme que celui du pétrole.

Bien que certaines dépenses découlent de l'exploitation pétrolière, l'augmentation des prix du pétrole peut aussi bouleverser dans une grande mesure d'autres secteurs de notre économie. Il gonfle le prix des intrants, réduit la demande, puisque le pétrole entraîne plus de dépenses, et a fait grimper la valeur du dollar canadien, ce qui rend nos exportations plus coûteuses pour les autres. Il se pourrait que les emplois du secteur manufacturier, dont 22 000 postes ont encore été supprimés en mai, soient particulièrement affectés.

Les économistes estiment que l'envolée du prix du pétrole réduira la croissance économique mondiale de 0,5 point de pourcentage cette année et l'année à venir. Ces conséquences apportent des arguments convaincants en faveur de l'adoption d'une énergie efficiente et d'une méthode de transport de rechange, y compris des investissements dans le transport en commun, non seulement pour des raisons environnementales et de santé, mais aussi pour des raisons économiques. Il serait aussi très logique d'augmenter les impôts de l'industrie oligopolistique du pétrole afin qu'ils payent pour ces investissements.

Les prévisions concernant le taux d'inflation national sont à la hausse, suivant celle des prix du pétrole.

On s'attend à ce que les prix à la consommation augmentent en moyenne de 2,8 % en 2011, et certains prévoient qu'ils s'élèveront en moyenne de 3,1 % au cours de l'année. On prévoit que l'inflation sera plus forte en Nouvelle-Écosse, au Québec et en Ontario, toutes les provinces dans lesquelles les taxes de vente ont augmenté au cours de la dernière année (voir page 3). On s'attend à ce que le taux d'inflation national diminue à 2,1 % l'an prochain – ces prédictions dépendent aussi du prix du pétrole, de plus en plus imprévisible.



## Le secteur public freine les augmentations salariales

Les augmentations de salaire moyennes des principaux règlements chutent toujours, emportées par les contraintes salariales du secteur public.

L'augmentation annuelle moyenne de 1,3 % pour les règlements conclus lors du premier trimestre de 2011 est le taux d'augmentation salariale le plus bas enregistré depuis 2004. Avec l'inflation qui grimpe à 2,5 % ce trimestre, ces chiffres représentent une baisse de 1,2 % de la valeur des salaires réels. On n'avait jamais encore observé une telle chute depuis 1995.

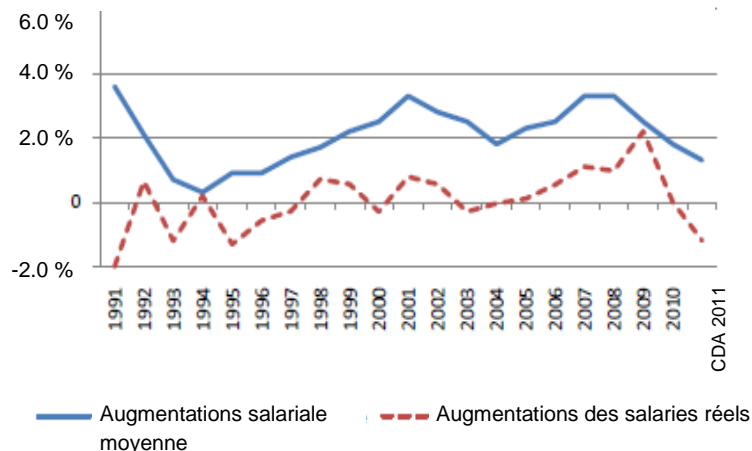
Si les salaires réels continuent de diminuer, la croissance économique sera grandement ralentie, puisque le revenu du travail et les dépenses des ménages comptent pour plus de la moitié de notre produit intérieur brut (PIB). La dette importante des ménages et les taux d'intérêt à la hausse resserreront encore plus les ressources pécuniaires des ménages.

Les règlements pour les travailleurs du secteur public étaient en moyenne de 1,2 %, un point de pourcentage de moins que ceux du secteur privé qui s'élevait à 2,2 %.

Les récents règlements ont aussi mis en évidence une divergence des tendances s'appliquant à l'augmentation salariale. La plupart des travailleurs du secteur public reçoivent une augmentation salariale de 2 % ou moins, à l'exception des personnes œuvrant dans les services publics ou les policiers et les pompiers qui eux, ont une augmentation de 3 %, en moyenne.

À l'échelle régionale, les travailleurs de la Colombie-Britannique ne cessent d'être martelés par le gel des salaires de la province : l'augmentation salariale a été, en moyenne, de 0,2 % dans le premier trimestre de la présente année, semblable à celle de 2010.

Augmentations du salaire moyen et du salaire réel (après inflation) obtenues dans les principales conventions conclues entre 1991 et 2011



L'Ontario a connu la plus forte augmentation salariale : le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences (RHDC) a indiqué une moyenne de 2,4 % (le ministère du Travail de l'Ontario indique une moyenne un peu plus basse de 2,2 %). Toutefois, ces hausses restent bien en deçà du taux d'inflation de 3 % de la période visée.

Dans les principaux secteurs du SCFP, l'augmentation du salaire de base dans les principales conventions conclues lors du premier trimestre atteignait une moyenne de 1 % en enseignement, en santé et dans les services sociaux, de 1,7 % dans l'administration publique, de 3 % dans les services publics et de 2,5 % dans les transports.

Un grand nombre de secteurs amorcent une saison de négociations difficile. De nombreux membres sont couverts par des conventions qui expirent cette année. Des élections provinciales prévues en automne pourraient compliquer les discussions. Malgré une amélioration de l'économie et de la situation financière, de nombreux employeurs se battent pour des concessions importantes concernant les pensions, les avantages et les salaires – pas seulement de faibles hausses de salaire, mais également des salaires à deux paliers dans certains cas.

<b>Principales conventions conclues par le SCFP entre janvier et avril 2011</b>		
<b>Employeur</b>	<b>Augmentation moyenne</b>	<b>Durée (mois)</b>
Conseil scolaire d'Halifax	1,0	24
Travailleurs de soutien du Nouveau-Brunswick	1,0	48
Conducteurs d'autobus de Laval	2,0	48
Logement communautaire d'Ottawa	2,0	48
Université d'Ottawa	1,7	36
Ville de Kingston	2,3	36
Région de Peel	2,0	24
Ville de St. Catharines	1,8	48
Chargés de cours de l'University of Brock et de l'University of Guelph	1,7	36
Ville de London	1,4	48
Région de Waterloo	2,0	36
University of Waterloo	1,8	60
Chargés de cours de l'University of Windsor	5,8	36
Gens de métier de Bruce Power	3,0	36
Ville de Kelowna	1,4	48

Moyenne des règlements salariaux dans les négociations collectives majeures par année et par trimestre						
	2008	2009	2010	2010T3	2010T4	2011T1
Tous les secteurs	3,2	2,4	1,8	1,8	1,5	1,3
Secteur public	3,5	2,5	1,6	1,3	1,5	1,2
Secteur privé	2,5	1,8	2,1	2,2	1,2	2,2
<b>Inflation de l'IPC :</b>	<b>2,3</b>	<b>0,3</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>2,3</b>	<b>2,5</b>

Moyenne des règlements salariaux par province – conventions collectives majeures												
	T.-N.L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	Prov. Multi	Fédéral
2008	5,0	3,0	4,1	3,7	2,4	2,6	3,4	5,1	4,8	2,5	-	2,9
2009	5,0	3,6	2,9	6,0	2,2	2,4	2,9	5,0	4,5	3,0	2,1	1,6
2010	1,7	2,7	1,5	2,0	1,5	2,0	2,1	2,4	3,6	0,2	2,1	1,7
2010T3	-	-	1,2	1,8	1,8	2,2	1,2	2,9	2,9	0,7	-	1,7
2010T4	-	3,4	-	1,4	1,2	1,4	1,4	2,4	1,5	1,5	-	1,7
2011T1	-	2,0	1,0	1,3	1,2	2,4	1,4	-	1,1	0,2	-	2,0
<b>2011IPCT1</b>	<b>2,8</b>	<b>1,8</b>	<b>3,4</b>	<b>2,3</b>	<b>2,5</b>	<b>3,0</b>	<b>2,3</b>	<b>2,5</b>	<b>1,4</b>	<b>2,4</b>		<b>2,5</b>

Moyenne des règlements salariaux par secteur d'activité – conventions collectives majeures						
Secteur d'activité	2008	2009	2010	2010T3	2010T4	2011T1
Secteur primaire	4,3	2,5	3,3	3,5	3,7	-
Services publics	2,3	3,0	1,0	0,0	1,2	3,0
Construction	5,4	3,7	2,3	2,3	2,1	-
Fabrication	1,2	1,6	1,5	1,8	1,5	1,1
Commerce de gros et de détail	2,8	1,8	1,1	1,8	0,7	0,6
Transport	3,1	1,1	2,2	2,1	2,2	2,5
Information et Culture	2,0	2,1	0,9	1,0	0,6	-
Finance et services professionnels	2,8	2,5	3,2	3,6	-	1,2
Éducation, santé et services sociaux	3,8	3,0	1,6	1,2	1,4	1,0
Loisir et hôtellerie	1,9	2,0	2,2	-	2,2	2,0
Administration publique	2,7	2,1	1,5	1,8	1,6	1,7

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, *Grands règlements salariaux*, [à jour en date du 7 juin 2011] [http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/relevations\\_travail/info\\_analyse/index.shtml](http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/relevations_travail/info_analyse/index.shtml), Indice des prix à la consommation (Statistique Canada 326-0001). T1 = 1<sup>er</sup> trimestre (p. ex., de janvier à mars inclusivement).

mf/sep491